

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19 DEC. 2024

ID : 022-212202188-20241216-2024_078-DE

**COMMUNE DE PLOUGRESCANT
CÔTES D'ARMOR**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 16 DÉCEMBRE 2024

DATE DE CONVOCATION : 10/12/2024 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence d'Anne-Françoise PIEDALLU, Maire.

PRÉSENTS (11) : Anne-Françoise PIEDALLU, Gilbert RANNOU, Cécile HERVÉ, Grégoire CLIQUET, Dominique LE ROUX, Véronique LE CALVEZ, Gérard PONGERARD, Maryvonne LANOË, Gwenaël CLOAREC, Bruno DUVAL, Yves TESSIER

ABSENTS (4) : Roland PATEZOUR, donne pouvoir à Véronique LE CALVEZ ; Jean-Pierre QUESNEL, donne pouvoir à Gilbert RANNOU ; Sabrina DURAND, donne pouvoir à Anne-Françoise PIEDALLU ; Nathalie BOSSUYT, donne pouvoir à Gwenaël CLOAREC

Secrétaire de Séance : Gilbert RANNOU

**FINANCES - TARIFS 2025 - MOUILLAGES
Délibération 2024_078**

Madame Le Maire explique au Conseil que les tarifs pour nos mouillages ont été présentés lors du Conseil des Mouillages réuni le mardi 26 novembre dernier.

L'ensemble des propositions de tarifs pour 2025 est mis en annexe de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE d'adopter l'ensemble des tarifs pour les mouillages conformément à la liste mise en annexe, à partir du 1^{er} janvier 2025,

AUTORISE Madame Le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Anne-Françoise PIEDALLU.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "A. PIEDALLU", written over a horizontal line.